ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Emmanuel Smith vs Theodore Paderts, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,264—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Theodore Paderes, Jr., en et à la propriété décrite comme il suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits voies, privilèges et servitudes y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 18, borné par les rues Decatur, Hôpital, Quartier et Chartres, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Decatur sur cent vingt un pieds de profondeur, borné sur un côté par la propriété appartenant anciennement à Mme Veuve Perilliat et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à M. Gaillard.

Etant la même propriété que ledit Theodore Paderas, Jr., et ses ont acquis à un partage de la succession de Emma Nickol, femme de Theo. Paderas, d'après un acte de partage pardevant M. T. Duoros, anciennement notaire, le 21 janvier 1860.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Theo. Colomo, avocat pour le plaignant.

30mars—30—avril 5 12 20 27— mai3

ANNONCE JU DICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur, améliorée, du Troisième District,

ayant l'encoignure sud-est des rues Chartres et St Ferdinand.

George H. Dunbar vs Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,768—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mai, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau) St Ferdinand, Peters, (anciennement Lesseps) et Press, formant le coin sud-est des rues Chartres et St Ferdinand et mesurant parpentage actuel et posseasion présente, cent cinquante-six pieds deux pouces et sept huitièmes de face à la rue de (Chartres, cent cinquante trois pieds un pouce et six huitièmes de face à la rue St Ferdinand par les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit et six huitièmes de pouces sur une ligne commençant à la rue de Chartres et parallèle à la rue St Ferdinand à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur de la Levee Cotton Press, mais lesquels sept pouces sont une partie de la réserve de deux pieds faite par la Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne commençant à la rue St Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit courant sept pieds sept pouces vers la rue Peters sur une ligne parallèle à la rue St Ferdinand et alors cinquante-six pieds deux et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres courant à la propriété de la Levee Cotton Press à la fin de la profondeur mentionnée ci dessus en premier lieu. Le tout conformément à un plan d'arpentage et mesure fait par Paul A. D'Hémécourt, le premier jour d'avril 1881 et annexé à un acte de vente de ladite propriété à ladite Crescent Jute Mfg Company, passé pardevant G. Le Gardeur Jr., notaire en cette ville, le 28me jour de mai 1881 et par lequel dit acte la Crescent Jute Mfg Company est devenue l'acquéreur et propriétaire de ladite propriété, le même étant enregistré dans le bureau des aliénations de la Paroisse d'Orléans dans le Livre 115, folio 435. Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une manufacture en briques nouvellement bâtie et autres bâtisses, et les machines, outils et toutes autres propriétés qui s'y trouvent et y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

14 avril—14 15 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu de restaurant et buvette, bail et droit d'occupation.

André W. Séguin vs Robert D. Lamson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,627—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 30 avril 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. La propriété mobilière et effets du restaurant et bar contenus dans la propriété No 1546 et 1548 rue Douane (contenu des chambres de devant et de derrière au rez-de-chaussée excepté) d'après inventaire.

II. Le terme courant du bail de ladite propriété Nos 1546 et 1548 rue Douane, ledit bail expirant le 28 février 1901 et le loyer étant de $70 par mois, payable tous les mois.

Et en cas où la vente dudit bail ne serait pas offert en vente.

III. Le droit d'occupation de ladite propriété de la date de la vente jusqu'au 28 février 1901

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jas. D. Seguin, avocat pour le plaignant.

19 avril—19 24 28 30

In relating her experience with Ripans Tabules, a young lady telegraph operator living in Philadelphia, Pa., says: "I am taking Ripans Tabules and can say a great deal for them. I suffered everything which comes with indigestion—pains in my back, side and breast and palpitation of the heart; I would swell after eating and be so bloated that I could scarcely work. My eyes would become dim and spots would appear before them; my skin was in a bad condition and full of yellow spots. I could not eat pastry or rich food of any kind, and could not drink coffee, as it would cause palpitation right away. I often had to sleep in a chair. This was before I commenced to use Ripans Tabules. Last spring I was induced to try them by Mr. Walls, of the Walnut Street Theater, Philadelphia, he knowing that I was troubled so badly with indigestion and had spent so much money with doctors. I am only sorry that I did not try them sooner, as my health was completely broken down. I am glad to say that in five months there is a big difference in me, and even my friends ask what I have taken, and I say Ripans Tabules. Since I have taken them I can eat anything, even the richest kind of food, and can sleep at night and have a sweet taste in my mouth; but before using the Tabules I had a sour taste in my mouth and water brash and heartburn very badly. I mean to continue taking the Tabules and recommend them to my friends, as I have been doing in the past. I have very hard work to do, and I find that Ripans Tabules are the only things that give me relief, and I often send and buy some during working hours. You may use my testimonial if you wish, as all I am saying is the truth and I can not praise the Tabules too much."

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents forwarded to the Ripans Chemical Co., 10 Spruce St., New York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Formant le coin des rues Tonti et Hôpital.

Bâtisses connues comme No 1206 rue Tonti.

John Munford & Co vs Victor Jambois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro. Ledit lot désigné par le numéro trente-cinq sur un plan déposé comme plan No vingt neuf en l'étude de Joseph R. Beard, anciennement un notaire de cette ville; lequel dit lot de terre forme le coin desdites rues Hopita et Tonti et mesure en mesure américaine trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Hopital, soixante-dix pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Tonti, soixante-quinze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill et soixante-trois pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No trente-quatre, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—I Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons quatre cents dollars ($400 00) avec 8 0|0 d'intérêt par an du 28 mai 1898 jusqu'au paiement; 5 0|0 honoraires d'avocat sur ledit montant, les frais et charges du procès et vente et les taxes dues sur ladite propriété.

II. L'acquéreur (jusqu'au montant de son enchère) assumant le paiement d'un billet de $400.00 daté le 28 Mai 1898, payable deux années après sa date et portant 8 0|0 d'intérêt par années de sa date jusqu'au paiement tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété (concurremment avec la réclamation du plaignant) selon acte pardevant James B. Ward, notaire, le 28 mai 1898.

III. Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.

30 mars—30 31—avril 5 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District,

Formant le coin de la rue Claiborne et de la Promenade Carondelet, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues St Pierre et Derbigny.

William G. Vincent, Agent vs Mme E. A. Cassard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,994—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Claiborne, St-Pierre et Derbigny et la Promenade Carondelet, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de Geo. De Armas, député-voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 23 janvier 1896, et mesurant vingt-quatre pieds trois pouces six lignes de face à la rue Claiborne, trente-huit pied et six pouces de profondeur et face à la Promenade Carondelet. Vingt-huit pieds huit pouces sur une première profondeur sur le côté de la rue St-Pierre, de là quatre pieds deux pouces sur une ligne courant vers la Promenade Carondelet, de là douze pieds six pouces cinq lignes sur une deuxième profondeur à la ligne du fond et vingt-un pieds neuf pouces une ligne de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour le plaignant.

31mars—31—avril 5 12 20 27 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District,

Rue des Magasins entre les rues Poeyfarre et Calliope.

James T. Rodd vs les Héritiers de Mme O. T. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, Nos 25 et 26, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 158, borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope. Le lot No 25 mesurant vingt sept pieds de face à la rue Magasins par cent vingt pieds de profondeur et lot No 26 mesurant vingt six pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt de profondeur, d'après un devis de L. H. Pilié, daté le 11 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat du plaignant

14 av—14 20 27 mai—4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Sixième District,

Joseph A. Damonte vs Mme Anna M. Ellermann, femme de Ferdinand B. Ellermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans Greenville, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Walnut, Market et Audubon (anciennement Chestnut) désigné comme lot No 20 de l'ilet No 18 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant Robert Lee Tullis, notaire, le 19 avril 1897, par lequel ladite Mme Anna M Ellermann a acquis ladite propriété. D'après ledit plan de Pilié ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Louis P. Paquet, avocat pour le plaignant.

21 avril—21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Broadway et Esther (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Wal).

Henry P. Koch vs Marguerite Polchet,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 61,833.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 42, borné par les rues Broadway, Chestnut, Esther et Wall, lequel morceau ou portion de terre forme le coin des rues Broadway et Esther et mesure quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Broadway sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Esther.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme le nouveau No 924 rue Amélie, entre les rues Laurel et Constance.

People's Homestead Association vs George Weiman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61,840—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le No 166 borné par les rues Laurel, Peniston, Constance et Amélie, lesquels lots sont désignés par les Nos 21 et 22, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en ladite ville, le 22 janvier 1866, et lesquels lots sont contigus et mesurent comme suit: ledit lot No 21 mesure trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Amélie et le lot No 22 mesure trente pi ds de face à la rue Amélie sur une profondeur pour chacun desdits lots de cent seize pieds, autre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District,

Connues comme Cottage Double, Nos 4932 et 4934 rue Prytanée, entre les rues Robert et Upperline,

Et No 4422 rue Colisée, entre la rue Jéna et l'avenue Napoléon.

Jacob L. Weil vs Madeline Ray, femme de Eugène Platt et Eugène Platt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,785—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 mai 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 347 borné par les rues Prytanée, Upperline, Perrier et Robert, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles lequel dit lot est contigu au lot coin des rues Prytanée et Robert, ledit lot dernièrement mentionné ayant une façade de trente pieds sur ladite rue Prytanée et une profondeur égale à celle du lot susdit et devant être vendue.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 290, borné par les rues Colisée, Jéna, Chestnut et l'avenue Napoléon, désignés par les No 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé en l'étude de S. Magner, ancion notaire de cette ville, daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent, en mesure américaine, chacun vingt cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent vingt sept pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

O. B. et S Sansum, avocats pour le plaignant

2 avril—20 21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

D. Sinclair vs Walter Shannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,534—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 30 avril 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres,

Un lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Gilmore, avocat pour le plaignant.

18 avril—18 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêt de Propriété Foncière dans le Sixième District,

James Bazile vs Peter Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,935—En vertu d'un writ de fieri facias contre James Bazile et en faveur de Peter Jung à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

TOUS LES DROIT, TITRE ET INTERÊT DE JAMES BAZILE DANS ET A LA PROPRIÉTÉ CI-APRÈS DECRITE, A SAVOIR:

Une portion de terre, située à Greenville, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17 borné par les rues Chestnut, Foucher, Market, Broadway ou South Market, mesurant trente et un pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue Chestnut sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est une partie du lot désigné par le No quatre sur un croquis annexé à un acte de vente faite à Wm Bradley pardevant Ernest Commagère, N. P., le 29 novembre 1887, et est aussi désigné sur le roll d'assessement de la ville de 1890 comme lot No 17 et est le 4ème lot de l'encoignure des rues Foucher et Chestnut. Etant la même propriété acquise par James Bazile de Mme C. S. Thomas d'après un acte pardevant Ernest Commagère, N. P., le 25 avril 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Parkerson & Tobin, avocats pour Peter Jung.

27 avril—27—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de six terrains de valeur

Dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu

Bâtisse connue comme No 2437 rue Warsaw, (maintenant République).

Joseph Everard, tuteur datif, vs Henry Huerkamp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 61,166—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 38, borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu, et désignés par les Nos Dix, Onze, Douze, Quatorze, Quinze et Seize, sur un plan dressé par Giroux, le dix-neuf décembre 1849 et déposé dans le bureau de J. B. Cénas, alors un notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Lot No Dix mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magistrat sur deux cent quarante deux pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur.

Lot No Onze mesurant trente-deux pieds de face à la rue Magistrat sur deux cent vingt-un pieds cinq pouces sur la ligne du lot No Dix et deux cents pieds quatre pouces sur la ligne du lot No Douze.

Lot No Douze mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magistrat et cent soixante-dix neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur.

Lots Nos Quatorze et Quinze mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Warsaw sur cent dix pieds de profondeur.

Lot No Seize formant l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, à trente pieds de face à la rue Warsaw sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Magistrat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Lewis, avocat pour le plaignant.

27 avril—27—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux terrains de valeur dans le Sixième District.

Sur la rue Upperline, entre les rues Remparts et Dryades.

(La rue à l'arrière étant la rue Robert.)

Edgar Grima vs Anna Donnella, tutrice, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,739—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux lots de terre contigus situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 482, borné par les rues Upperline, Dryades, Remparts et Robert, désignés comme lots Nos 6 et 7, sur un devis de S. Ivy, voyer, daté le 16 septembre 1891, et annexé pour référence à un acte de Ben. J. Ory, notaire, daté le 18 septembre 1891, et mesurant chacun trente et un pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue Upperline, la même largeur dans le fond sur cent cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant

7 avril—7 12 20 27—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété commerciale de valeur.

Connue comme le No 210 rue Decatur, entre les rues Douane et Bienville.

ET D'UNE

Grande et belle propriété de résidence,

Connue comme le No 2233 rue Magasins, entre les rues Philip et Jackson.

Numa Landry vs Joseph Weill et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,738—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 210 rue Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 23 dans l'ilet borné par les rues Decatur, Douane, Clinton et Bienville, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 31 décembre 1833, annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, ancien notaire, le 29 janvier 1834, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Decatur, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout en mesure américaine, traversant de la rue Decatur à la rue Clinton.

2° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2233 rue Magasins et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet 25 maintenant 146, borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Jackson, sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, daté le 15 avril 1848 déposé comme plan No 35 parmi les archives de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Magasins sur cent trente pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant.

7 avril—7 8 10 12 20 27—mai 4 10

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme Elizabeth Climo.

No 38,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 22 mai, 1900, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1900, et signé le 19 avril 1900, par l'Hon. George H. Theard, juge de la susdite cour, Division E, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:—

1° La bâtisse en bois à deux étages bien située pour magasin et résidence 13 4 et 1306 rue du Canal entre les rues Franklin et Liberté, contenant au rez de chaussée grand magasin, au premier corridor, 3 chambres, vérandah, etc. Le lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Trémé) et Gasquet, et mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 95 pieds de profondeur. Ledit lot comprend une partie d'un grand lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 sur un plan fait par Joh. Pilié, voyer, daté le 30 avril 1833.

2° La résidence en briques à trois étages bien bâtie, 137 Bassin, entre les rues Canal et Gasquet, contenant corridors, balcons, 12 chambres, bonne cour, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Baronne, Dryades (anciennement Philippa) et Perdido, désigné par le No 16 (aussi le No 1) et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 100 pieds de profondeur.

3° La jolie cottage simple en bois, 614 rue Franklin, entre les rues Lafayette et Poydras contenant 3 chambres, office, cuve, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Lafayette et Poydras désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, voyer, sous date du 15 février 1872, annexé pour référence à l'inventaire de la succession de Lena Schipper pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville le 23 janvier 1892, d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 24 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 42 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et doit être pris à une distance de 57 pieds 10 pouces 2 lignes du coin de la rue Poydras.

5° La bâtisse en briques à deux étages bien louée, 609 rue Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant balcon de devant, 7 chambres cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308 borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette désigné par la lettre A, sur un devis fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine, 17 pieds 7 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond 2 pieds 6 pouces de large, conduisant à une autre allée sur le côté du lot, 3 pieds 6 pouces de large et s'ouvrant sur ladite rue Bassin, commune audit lot et autres.

6° La résidence en briques à deux étages, 611 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, galerie sur le devant, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 188 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308, borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre B, sur le devis susmentionné ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 3 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond 2 pieds 6 pouces de large, conduisant à une autre allée sur le côté du lot, 3 pieds 6 pouces de large et s'ouvrant sur ladite rue Bassin, commune audit lot et autres.

7° La résidence en briques à deux étages 613 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 190 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre C, sur le devis susmentionné fait par Arthur DeArmas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à l'acte susmentionné, passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 56 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée 2 pieds 6 pouces de largeur conduisant à une autre allée sur le côté du lot A, sur ledit devis, de 3 pieds 6 pouces de largeur et s'